

Actualités

Plus de 500 000 euros attribués à l'eau potable et à l'assainissement

# PLUS DE 500 000 EUROS ATTRIBUÉS À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT

---

Article mis à jour le 10/12/2020

Le Conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion, établissement public local rattaché au Département, s'est réuni ce mercredi 9 décembre 2020, sous l'égide de M. Patrick Malet, président délégué de l'Office de l'eau Réunion.

Quatre demandes de subvention ont été approuvées.

Près de 490 000 euros sont attribués à la CINOR pour la réhabilitation de réseaux d'eaux usées sur son territoire.

La Créole obtient une subvention de 21 450 euros pour le renouvellement de réseaux d'eau potable sur Saint-Paul. Plus de 17 300 € sont également attribués à la mise en œuvre d'une formation sur la potabilisation de l'eau pour les agents de la Créole.

Enfin, la CIVIS est aidée à hauteur de 5 000 euros pour l'acquisition de matériel destiné au Service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'Office de l'eau Réunion a engagé 51 millions d'euros correspondant à la mise en œuvre de 157 millions d'euros de travaux et d'études dans le domaine de l'eau et de la biodiversité aquatique.

Enfin, une mesure transitoire relative à la mise en œuvre des subventions a été adoptée par le Conseil d'administration permettant ainsi de prolonger l'appui financier de l'Office de l'eau jusqu'à fin 2021.

Le prochain programme se déroulera sur la période 2022-2027.



**Pour une gestion  
équilibrée et solidaire  
de la ressource en eau**



L'office de l'eau est un établissement public local à caractère administratif, rattaché au

Département | [mentions légales](#) | [plan du site](#)